

Proposition n° 4 : développement d'un nouveau système de gestion des retraites et de l'application informatique et réseau nécessaire pour le mettre en œuvre, (a) qui pourrait être utilisé par tous les pays souhaitant le faire, et (b) qui prendrait en compte beaucoup plus d'informations que les systèmes de retraite actuels (en France, entre autres), afin de faire de l'organisme de gestion des retraites un expert en espérance de vie et un conseiller des gouvernements dans les domaines du travail, de la santé, de l'éducation, de la justice, etc.

Raisons de collecter davantage d'informations et d'améliorer notre système de retraite

- (a) Le souci de justice ; (b) l'importance (i) d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du système de gestion des retraites et de l'Assurance retraite [l'organisme unique qui devrait être responsable du fonctionnement du système de retraite et du système de retraite complémentaire pour tous les régimes], (ii) d'en réduire les coûts de fonctionnement, (iii) d'augmenter les recettes (cotisations) et les bénéfices que le système de retraite apporte à la société, et (iv) de faire de l'Administration de l'Assurance retraite un moteur de progrès dans la société ; (c) l'importance d'évaluer plus précisément (i) le travail effectué par chaque personne (y compris pendant le chômage), (ii) la pénibilité de ce travail au niveau individuel, (iii) les conditions de vie de chaque personne, et (iv) l'espérance de vie (et l'espérance de vie en bonne santé) des assurés ; (d) l'importance de corriger les inégalités créées par nos systèmes économique, judiciaire, sanitaire et éducatif imparfaits et injustes (et même malhonnêtes pour certains), et en particulier de réduire les différences (inégalités) d'espérance de vie entre les différentes catégories socioprofessionnelles ; et (e) les possibilités de progrès offertes par les technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, soulignent toutes l'importance de collecter davantage d'informations et d'améliorer notre système d'information sur les retraites. Par exemple, les informations suivantes devraient être collectées par l'organisme de retraite : (1) le travail effectué pendant le chômage (travail réalisé dans le cadre de projets liés au chômage, travail effectué pour se défendre en justice, formations, etc.), ainsi que les études et formations réalisées en dehors des périodes de chômage ; (2) les problèmes de santé (maladies), qu'ils soient liés au travail ou non, et la pénibilité du travail effectué au niveau individuel, qui peuvent affecter le bien-être et l'espérance de vie des futurs retraités ; (3) les conditions de vie (type de logement) et les événements (accidents, licenciements, casier judiciaire,) pouvant affecter le bien-être et l'espérance de vie des futurs retraités ; (4) pour les femmes en particulier, et pour les hommes qui arrêtent de travailler pour élever des enfants, les enfants qu'ils ont mis au monde et élevés ; (5) tous les bulletins de salaire (en plus des cotisations retraite) ; (6) pour chaque assuré et retraité, les biens et économies accumulés et les revenus qu'ils génèrent chaque année ; ... sont quelques-uns des types d'informations qui devraient être collectés par l'organisme de retraite.

Avantages d'une approche mondiale pour développer un système de retraite

- Comme pour le développement d'un système unique d'aide juridictionnelle, il existe de nombreux avantages à développer un système mondial de retraite ([PJ no 1 no 35-38.1](#)).
- Certains pays n'ont pas l'expertise ou les ressources nécessaires pour développer des systèmes d'IA aussi avancés, il y a donc un avantage évident à développer (dans un pays riche disposant de l'expertise nécessaire) un système qui pourrait être utilisé partout — y compris dans les pays plus pauvres qui ne disposent pas encore de l'expertise requise. Et, comme l'explique [PJ no 1 no 31](#), une étude publiée en 2000 par l'OIT notait que « 90 % de la population mondiale en âge de travailler n'est

pas couverte par des régimes de retraite capables de leur garantir un revenu adéquat ». Par conséquent, élaborer un nouveau système de retraite pour tous les pays, qui soit efficace, moins coûteux et bénéfique pour la société, pourrait aider l'ensemble des pays — y compris les pays à faible revenu — à condition qu'il soit mis en œuvre conjointement avec les Propositions 1 et 2, qui fournissent l'infrastructure informatique et réseau nécessaire aux pays pauvres.

- De plus, plus nous aurons de données sur certains sujets, meilleures seront les prédictions d'espérance de vie faites par l'IA, et plus efficaces seront les conseils politiques donnés aux responsables publics. Le système aidera également l'OMS, l'OIT, l'UNESCO et d'autres organisations internationales à accomplir leur travail, et il contribuera à guérir des maladies et à réagir plus rapidement à des épidémies telles que la Covid-19.